

FORMATION BIM
Année universitaire 2021-2022

CANDIDATURE

FORMATION BIM

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 15 NOVEMBRE 2021
A l'adresse mail suivante : camille.andriason@montpellier.archi.fr

Cadre reserve à l'Administration
o Date de depot de dossier :
refuse :

Dossier Accepté : Dossier

01_ IDENTITE:

- Madame
 Monsieur

Nom Prénom

Date et lieu de naissance

Nationalité

Adresse

Code postal Ville

Téléphone : E-mail :

Situation de famille :

Célibataire: Marié(e): Concubin: Divorcé(e):

02_ EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Situation actuelle :

Exercice: Indépendant: Salarié: En recherche d'emploi: Etudiant:

Fonction occupée :

(Joindre certificat employeur ou toute pièce pouvant justifier la position professionnelle actuelle si vous êtes en libéral, en application de l'article 5 du décret N°1097 du 27 novembre 1997).

Mode de financement envisagé: Ressources personnelles Congé formation Autre
(précisez)

Affaire suivie par :

Camille ANDRIASON – Bureau de la Professionnalisation
tél + 33 (0)4 67 91 71 15
camille.andriason@montpellier.archi.fr

79 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05
T. 04 67 91 89 89 | F. 04 67 41 35 07
www.montpellier.archi.fr

03_ PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un Curriculum vitae détaillé, particulièrement concernant l'activité professionnelle pour les candidats à la VAP
- Une lettre de motivation (une page A4 recto verso maximum) en indiquant ce qui, dans vos études antérieures, votre expérience professionnelle, vos acquis personnels et votre projet professionnel, vous incite à suivre cette formation.
- Une copie de vos diplômes et/ou formations.
- Un certificat employeur ou toute autre pièce pouvant justifier d'une ou plusieurs expériences professionnelles
- Un relevé de notes des 2 dernières années d'études si vous êtes issu de la formation initiale
- (pour les postulants étrangers) joindre le DALF niveau C1 ou attestation équivalente
- Les candidats étrangers non ressortissants de l'UE ou de l'EEE, titulaires d'un diplôme étranger résidant à l'étranger non possesseurs d'une carte de séjour d'au moins un an ou d'un visa D, devront obligatoirement procéder à la demande d'admission préalable dématérialisée via le site internet des espaces Campus France à procédure « études en France », correspondant à votre pays : <http://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentication/login.html>
- Un règlement au titre des frais de dossier (non remboursable en cas de non admission) d'un montant de 45€ à régler par virement :

RÈGLEMENT VIREMENT : à l'ordre de "l'Agent comptable de l'ENSAM" avec le libellé suivant « BIM Nom/Prénom du candidat»

DOMICILIATION : Direction Générale 334, Allée Henri II de Montmorency 34965 Montpellier cedex 2

CODE ÉTABLISSEMENT: 10071 **CODE GUICHET:** 34000 **N° COMPTE :** 00001003437 / **CLÉ :** 71

IBAN : FR76 1007 1340 0000 0010 0343 771 **BIC :** TRPUFRP1 Libre de toute taxe, l'ENSAM étant exonéré à la TVA au titre de ses activités de formation

04_ ADMISSION

Notez que la constitution de ce dossier ne vaut pas inscription à l'ENSAM. Si votre candidature est retenue, et si la commission le juge nécessaire, vous pourrez être convoqué pour un entretien de sélection.

L'entretien d'une durée maximum de 30 minutes avec le jury portera notamment sur l'expérience professionnelle, la motivation et le projet personnel professionnel du candidat.

Attention, il vous est rappelé qu'il est indispensable de posséder la maîtrise d'un logiciel de dessin CAO : 2D / 3D de type Autocad ou équivalent.

05_ DECLARATION

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des justificatifs fournis.

Fait à _____, Le _____

Signature du candidat

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Comment avez-vous eu connaissance de notre formation BIM ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> par votre école / université | <input type="checkbox"/> autre (précisez) |
| <input type="checkbox"/> par un article de presse ou revue spécialisée | <input type="checkbox"/> par un forum ou un salon |
| <input type="checkbox"/> par internet ou réseaux sociaux | <input type="checkbox"/> par votre entreprise (1) |
| <input type="checkbox"/> par un centre de documentation | <input type="checkbox"/> par un ancien étudiant Indiquez le nom |

Affaire suivie par :

Camille ANDRIASON – Bureau de la Professionnalisation
tél + 33 (0)4 67 91 71 15
camille.andriason@montpellier.archi.fr

79 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05
T. 04 67 91 89 89 | F. 04 67 41 35 07
www.montpellier.archi.fr